



Primes coronavirus et autres

Chères collègues, chers collègues,

Nous tenons à vous faire un point concernant la réunion du 7 avril 2020 entre les organisations syndicales représentatives dont la **CGTgi3f** et la Direction.

Un accord de principe a été trouvé pour le versement de primes ou primes d'indemnisation :

- Le personnel de proximité présent sur site ayant effectué les tâches matérielles se verra accorder une prime de 1 000 € ;
- Le personnel administratif qui s'est déplacé sur site ainsi que le personnel de proximité n'ayant pas effectué les tâches matérielles se verront attribuer une prime de 500 € ;
- Le personnel administratif en télétravail se verra attribuer une prime d'indemnisation de 200 €.

Notre organisation syndicale a fait remarquer à la Direction que l'ensemble des salariés présents sur le terrain méritait une prime de 1 000 € comme le gouvernement le préconisait.

De plus, nous avons demandé que le paiement des primes se fasse au plus tard en mai prochain.

Nous avons également **rappelé à la Direction** qu'une partie de la proximité **manque cruellement de matériel** (ex : Centre Val de Loire). Il nous a été répondu que les commandes de matériel seront livrées dans chaque Agence. Malheureusement la Direction n'a pas de délai de livraison à nous communiquer au regard de la situation.

Concernant les reports de congés et ARTT et le CET, nous aborderons cette question avec la Direction le jeudi 9 avril 2020. Bien entendu, nous vous ferons un retour.

Nous profitons également de ce retour pour vous informer d'une **excellente nouvelle** à savoir que **nos 3 collègues hospitalisés encore récemment sont tous désormais sortis de l'hôpital.**

Bon courage à toutes et tous et un prompt rétablissement à celles et ceux qui sont souffrants. Soyez prudents et prenez bien soin de vos proches et vous.

